

Les contacts

Un numéro unique, c'est plus pratique !

SERVICE ENFANCE JEUNESSE
et ALSH TY MOUN

02.97.41.50.34 - tapez 2
alsh@noyal-muzillac.fr

ESPACE JEUNES

02.97.41.50.34 - tapez 3



Les horaires d'accueil

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'ALSH Ty Moun est ouvert les mercredis de 7h15 à 19h00 et les vacances scolaires de 7h15 à 18h30, hors jours fériés. Il est fermé la deuxième semaine des vacances de Noël.

Les horaires d'accueil des enfants et des parents sont les suivantes :

Les mercredis : de 7h15 à 9h00
de 11h45 à 12h00
de 13h30 à 13h45
de 17h00 à 19h00

Les vacances : de 7h15 à 9h30
de 11h45 à 12h00
de 13h30 à 13h45
de 17h00 à 18h30



L'Accueil Périscolaire (APS)

L'Accueil Périscolaire accueille les enfants scolarisés à l'école communale Jean-Marie Boëffard les lundis, mardis, jeudis et vendredis, dans les locaux de l'accueil de Loisirs :

MATIN : de 7h15 à 8h30 **SOIR :** de 16h30 à 19h00



La pause méridienne

La pause méridienne concerne l'accueil des enfants sur le temps du midi de 12h00 à 13h45 pour les élèves de l'école Jean-Marie Boëffard et de 12h00 à 13h30 pour les élèves de l'école Sacré Cœur.

Les rappels

PLAN
MERCREDI

On continue avec les Plans Mercredis !

Les ateliers du Mercredis permettent aux enfants de 6/11 ans (Primaires) de découvrir un tout nouveau programme où l'inscription se fera à la période pour une activité spécifique.

Les ateliers du Mercredi auront lieu de 10h à 11h30 et il sera possible de s'inscrire à l'ALSH spécialement pour l'atelier si on le souhaite, avec un nouveau tarif forfaitaire et la possibilité d'ajouter ou non le repas.

Une période de découverte est prévue les mercredis 9 et 16 novembre.

On vous en dit plus bientôt !

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE



L'Accueil de Loisirs sera ouvert la **première semaine des vacances de Noël**, du lundi 19 au vendredi 23 décembre 2022.



Les Protocoles d'Accompagnement Individualisé

L'Accueil de Loisirs étant une entité à part entière, les P.A.I. des enfants concernés doivent être déposés **à la fois dans leurs écoles et au Service Enfance Jeunesse** (Mairie et Centre de Loisirs).



Facturation en cas d'absence

Sont facturées les absences aux repas (midi et goûter) sans justificatif médical. Les justificatifs médicaux sont à adresser à la Mairie à l'adresse : etat-civil@noyal-muzillac.fr.

ATTENTION : Pour les absences comprenant des **pauses méridiennes** et **uniquement** pour les **régimes spéciaux**, en période scolaire, les mercredis ou les vacances, **veuillez les signaler directement au restaurant scolaire à ce numéro : 02.97.41.44.73**

Centre de Loisirs Ty Mouu

INFO PRATIQUES



CONSEIL MUNICIPAL
DES **ENFANTS**

La citoyenneté à tout âge

Ça sert à quoi la démocratie?

C'est quoi une
élection?

Comment on
l'exerce?

Qu'est ce l'intérêt collectif?

Ça veut dire quoi être
« incorruptible »?

**Quoi de mieux qu'une expérience démocratique
pour comprendre nos institutions?**

La commune de Noyal-Muzillac invite tous les élèves des écoles Sacré
Cœur et Jean-Marie Boëffard à exercer leur citoyenneté grâce à la
création d'un Conseil Municipal des Enfants !